



Mai 2023

Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de soumettre un mémoire écrit au Comité permanent du statut des femmes de la Chambre des communes au sujet de son étude : Traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada.

Notre centre est une organisation féministe qui milite pour des changements personnels, sociaux et systémiques en vue de mettre fin à la violence des hommes contre les femmes et les filles. Nous n'offrons pas d'hébergement, mais nous fournissons un accès immédiat à des services de conseil, d'assistance judiciaire et de soutien en tenant compte des traumatismes vécus. Nous offrons nos services aux femmes et aux filles de plus de 12 ans qui sont victimes de maltraitance, d'agressions, d'exploitation, de traite de personnes ou de torture commise par des acteurs non étatiques.

L'année dernière, nous avons eu plus de 11 000 interactions de service, dont des centaines avec des femmes et des filles qui avaient été ou risquaient d'être exploitées ou victimes de la traite de personnes.

Selon le Juristat sur la traite des personnes au Canada 2020, la grande majorité (96 %) des victimes détectées de la traite de personnes étaient des femmes et des filles. Au total, une victime sur quatre (25 %) était âgée de moins de 18 ans<sup>1</sup>. Les femmes et les filles âgées de 12 à 21 ans courent le plus grand risque d'être exploitées. L'âge moyen de recrutement est de 13 à 14 ans. Le risque est plus élevé pour certains groupes tels que les femmes et les filles autochtones, les jeunes vulnérables ou ceux qui ont déjà eu affaire au système de protection de l'enfance, ainsi que les personnes LGBTQ2+<sup>2</sup>.

Le plus souvent, les jeunes femmes et les jeunes filles sont attirées par la promesse de l'amour et d'une vie meilleure. Les trafiquants passent du temps à apprendre à connaître la ou les jeunes femmes pour gagner leur confiance, et, à leur tour, elles croient qu'il s'agit de leur petit ami<sup>3</sup>.

En 2014, le gouvernement a adopté une loi intitulée « *Loi sur la protection des collectivités et des victimes d'exploitation* ». La *Loi* vise à assurer la sécurité de tous en réduisant la demande et en se concentrant sur les personnes qui achètent des services sexuels et sur les tiers qui exploitent des personnes, principalement des femmes.

S'attaquer à la demande est l'un des outils les plus importants de la lutte contre la traite des personnes. La législation canadienne criminalise l'achat de services sexuels. Cependant, elle n'est pas appliquée de la même façon dans toutes les administrations.

---

<sup>1</sup> La traite des personnes au Canada, 2020 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00010-fra.htm>.

<sup>2</sup> La traite des personnes au Canada, 2020 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00010-fra.htm>.

<sup>3</sup> Traite des êtres humains et exploitation sexuelle : Assurer la sécurité des jeunes,

2018 <https://static1.squarespace.com/static/62b44b0a99854550c4e15363/t/645017c1a8d999533e49b473/1682970563044/Keeping+Youth+Safe+2018.pdf>

La prévention est un autre outil important pour lutter contre la traite des êtres humains. Pour progresser vers un Canada sans traite des femmes, des filles et des personnes de sexe différent, il faut investir davantage dans l'éducation en tant que mode de prévention. Il s'agit notamment de poursuivre l'éducation sur la traite des êtres humains de la maternelle et la 12<sup>e</sup> année (5<sup>e</sup> secondaire au Québec) et d'envoyer des messages ciblés clients qui achètent des services sexuels. Des campagnes nationales d'éducation de longue durée et bien financées, par exemple, seront essentielles si l'on veut aider nos proches à déceler plus tôt les signes avant-coureurs<sup>4</sup>.

Le London Abused Women's Centre accueille de nombreuses femmes impliquées dans l'industrie du sexe qui ont besoin de véritables solutions. Certaines femmes attirées par la traite des êtres humains vivent dans la pauvreté. Elles ont peu ou pas d'accès à des revenus ou à un logement abordable. L'une des femmes qui ont eu recours à nos services a déclaré : « Cela me frustre en tant que personne ayant vécu cette expérience. Je ne voudrais pas que quelqu'un d'autre vive cela... essayons-nous de rendre les choses encore plus difficiles pour les femmes et les enfants? ».

Nous estimons que le travail doit commencer par l'objectif de changer la culture sociale qui normalise l'achat de services sexuels auprès des femmes et des jeunes filles, au bénéfice des prochaines générations. Pour ce faire, nous proposons les recommandations suivantes aux membres du Comité dans le cadre de leur étude sur la traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada :

1. Le gouvernement du Canada s'engage à maintenir la loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, en décourageant la demande de services sexuels rémunérés.
2. L'objectif de la loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation étant de mettre fin à la demande et de déplacer la criminalité des femmes vers l'exploiteur ou le profiteuse, il est recommandé au gouvernement d'abroger l'article 213 du *Code criminel*.
3. Le gouvernement travaille en collaboration avec celui de chaque province à élaborer un plan d'action national par l'intermédiaire de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) afin de reconnaître les effets et l'intersectionnalité de la violence des hommes faite aux femmes et aux filles ainsi que de la traite de personnes. Ce plan devrait comporter la mise en œuvre du financement d'organisations qui offrent des programmes de soutien à long terme, en tenant compte des traumatismes, et des programmes de départ.
4. Le gouvernement du Canada s'engage à supprimer le casier judiciaire des femmes qui ont été reconnues coupables en vertu des articles 213, 210.1 et 212 du *Code criminel* avant 2014.

Les femmes et les filles méritent de vivre en sécurité. Nous savons pertinemment qu'avec des changements dans l'application de la loi actuelle, une éducation appropriée au nom de la prévention et la mise en place d'un financement, la traite peut être réduite, ce qui contribuera à améliorer la protection des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada.

---

<sup>4</sup> Tendances en matière de traite des êtres humains au Canada, Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes <https://www.canadiancentroendhumantrafficking.ca/wp-content/uploads/2021/10/ENG-Human-Trafficking-Trends-in-Canada--2019-20-Report-Final-1.pdf>